

RÉGIS ajoute du CONFORT à votre pratique du running



Il y a 15 ans, il fallait convaincre les organisateurs et les coureurs de l'intérêt de l'inscription en ligne. En tant que pionnier, la réussite de Régis Rosenstiehl en créant LeSportif.com – à une époque où payer par CB sur Internet relevait de la « science fiction » pour beaucoup de personnes – a été de faire rentrer dans les mœurs son utilisation. Ce qui est à présent une évidence pour tous.

Propos recueillis par **Bruno Cavalier** Photo principale **Fotolia**

Running Coach : Quelles sont les différences entre l'inscription en ligne il y a 15 ans et aujourd'hui ?

Régis Rosenstiehl : La gestion des inscriptions en ligne est un vrai métier, qui s'est complexifié au fil des années, et qui nécessite une remise en question quotidienne pour s'adapter à la réglementation, et aux

nouveaux besoins des organisateurs et des coureurs. Avoir un très bon système d'inscription en ligne nécessite de gros moyens financiers. Nous investissons massivement tous les ans dans notre technologie pour faire bénéficier d'un maximum d'innovation, de fiabilité, de sécurité.

Le marché est actuellement inondé de nombreux systèmes d'inscription en ligne, et l'organisateur est un peu perdu dans tout ce qu'on lui propose. Il doit être prudent dans le choix de son système. Pour nous, l'inscription en ligne est un métier à plein temps qui nécessite une supervision 24h/24h. C'est une activité trop sen-

sible pour être effectuée de manière annexe.

Nous avons la chance d'être propriétaire de notre technologie, et de tout pouvoir développer en interne. Ceci nous donne une grande souplesse en termes d'adaptation aux besoins des organisateurs, et nous permet d'innover constamment. D'un simple formulaire il y a 15 ans, avec quelques statistiques et des exports de listes, nous sommes à présent passés à « une boîte à outil » regroupant l'inscription en ligne ainsi que de nombreux autres outils qui aident l'organisateur dans son quotidien : des statistiques poussées et graphiques, en passant par la gestion des documents déposés (licences, certificats médicaux) dont nous étions les premiers à proposer une visionneuse rapide il y a 14 ans, les annulations/remboursements, la numérotation des dossards, les codes promotionnels... Notre outil n'est plus un simple formulaire d'inscription, mais bien un outil complet mis à disposition des organisations de manifestations, et ceci quelle que soit leur taille.

RC : Les réseaux sociaux qui n'existaient pas (ou très peu) il y a 10 ans interfèrent-ils avec les services communautaires proposés aux acteurs du running ?

RR : Les réseaux sociaux sont un formidable outil de communication pour promouvoir le running. Le-sportif.com apporte déjà une visibilité énorme aux organisateurs qui utilisent notre système d'inscription en ligne (250.000 personnes utilisent nos services tous les mois, pour 1.500.000 pages vues par mois). Nous apportons une visibilité supplémentaire à ces courses principalement grâce à Facebook : facebook.com/lesportif.com.

RC : Est-ce que le paiement sur Internet est vraiment sécurisé ?

RR : Oui ! Nous ne stockons aucune information bancaire sur nos serveurs. J'y tiens ! Le paiement est totalement sécurisé en termes de transferts de données vers la banque (https / SSL) ainsi que par le système « 3D Secure » de Visa/Mastercard.

C'est un peu technique, mais nous devons répondre annuellement à un audit de sécurisation PCI/DSS. De plus, nos nouveaux sites sont également sécurisés, même pour la partie consultation publique.

RC : Combien coûte l'inscription en ligne à un organisateur ?

RR : Rien ! Nos services ne coûtent rien à l'organisateur. La plateforme est mise à disposition gratuitement. Nous avons bien entendu des frais de fonctionnement, qui sont pris en charge par le coureur sous la forme de « frais de traitement ». Cette façon de faire est très classique.

RC : Qu'apporte l'inscription en ligne à un organisateur ?

RR : Une tranquillité d'esprit sur cette partie stratégique : des données fiables, un paiement garanti, des outils de suivi (ex : pouvoir comparer le rythme d'inscription d'une année à l'autre pour lui permettre d'adapter sa communication). Cela permet d'avoir moins de « bulletins papiers », donc moins de saisies, donc du temps à consacrer à d'autres tâches importantes dans l'organisation. L'organisateur a la possibilité de saisir gratuitement ses bulletins papiers dans notre système. Nous avons également un module de saisie dédié aux très grands groupes, associations ou entreprises. Un autre avantage de notre système est de pouvoir gérer le dépôt et la vérification des licences et certificats médicaux. Nous sommes par exemple agréés par la FFA et la FFTRI pour gérer de manière automatique la vérification des licences. Lors d'une inscription en ligne, notre système se connecte automatiquement sur les serveurs informatiques de la FFA ou de la FFTRI pour vérifier la validité de la licence du participant : ceci soulage l'organisateur de cette vérification.

RC : Combien coûte l'inscription en ligne à un coureur ?

RR : Le coût dépend du montant des droits d'inscription fixé par l'organisateur. Il est également possible à l'organisateur de le prendre en charge s'il préfère. Nous sommes très transparents en termes de frais, car

le coureur doit savoir ce qu'il paie au moment de s'inscrire. Nous lui affichons clairement durant le processus d'inscription. Ces frais sont indispensables pour garantir à l'organisateur et au coureur le meilleur des services. Je tiens à avoir un accueil par mail et téléphonique toujours disponible, avenant et répondant immédiatement aux demandes.

RC : Qu'apporte l'inscription en ligne à un coureur ?

RR : Les frais postaux étant de plus en plus élevés (timbre + enveloppe) l'inscription par Internet est devenue une véritable alternative, un outil permettant un gain de temps considérable pour le coureur qui peut s'inscrire à tout moment du jour ou de la nuit. Il a immédiatement la garantie d'être bien inscrit : plus de courrier qui se perdent ou arrivent trop tard, plus de bulletins illisibles ! C'est également un confort pour le coureur d'arriver le jour de la course avec une inscription ne comportant pas d'erreur de retranscription. Un vrai confort pour le coureur !

RC : Quel est l'avenir de l'inscription en ligne ?

RR : Chez le-sportif.com nous sommes en constante évolution, tant au niveau technique, au niveau des fonctionnalités ajoutées, qu'au niveau du service apporté. Nous avons de plus en plus un rôle de conseil, bénéficiant des retours d'expériences des organisateurs depuis 15 ans. D'ailleurs, les organisateurs nous confient de plus en plus leur communication sur Internet : ils utilisent le-sportif.com pour mettre en avant leur manifestation et profiter de notre forte audience, et nous sollicitent pour envoyer par mail des invitations aux coureurs. Fin août nous avons lancé la nouvelle version de notre portail www.le-sportif.com, un très beau média permettant présenter toutes les courses françaises, et de mettre en avant nos clients pour les accompagner dans la réussite de leur manifestation. D'autres belles nouveautés sont en préparation pour 2018, pour être fidèle à notre devise « Le-Sportif.com, partenaire de votre sport ! » ✕